

## **Bilan Final : Structurer le partage d'expertise entre les services aux entreprises des Collèges**

### **BILAN NARRATIF**

#### **Constats généraux :**

Suite au développement par Synor, le Centre de formation et de services-conseils aux entreprises du Cégep de Saint-Hyacinthe, d'un programme de formation visant le développement de la relève pour des gestionnaires en entreprise manufacturière, un partenariat entre 3 collèges a été réalisé.

Le partenariat conclut entre le Cégep de Saint-Hyacinthe (Québec), le Collège Boréal (Ontario) et le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (Nouveau-Brunswick) a permis de diffuser le programme de formation en simultanée à trois cohortes d'une même entreprise.

Force est de constater que l'objectif principal du projet, qui était de rendre possible la diffusion de formation pour les entreprises ayant des sites dans différentes provinces, grâce à des partenariats formels entre les services aux entreprises des Collèges des différentes provinces a été atteint. En effet, en date du 25 avril 2017, les trois groupes avaient passé à travers le cursus complet du programme de formation.

Un autre des objectifs était de partager les contenus des programmes de formation développés par les Collèges partenaires afin d'en faciliter la diffusion en entreprise. Afin de réaliser cet objectif, un manuel du formateur a été transmis ainsi que des manuels pour les participants ont été produits par le Cégep de Saint-Hyacinthe (porteur du dossier). Le formateur du Cégep de Saint-Hyacinthe est resté en contact de façon ponctuelle, tout au long de la diffusion, en support à ses collègues des deux autres provinces. Des échanges par courriel, par Skype et par téléphone ont permis de faire un suivi en continu de la progression des participants de chacun des groupes.

#### **Constats sur le travail des formateurs :**

Au départ, le projet de collaboration était un défi pour les experts en formation qui ont l'habitude de travailler seuls et d'être le maître d'œuvre d'un projet de formation en entreprise. En effet, les formateurs choisis étant de niveau senior, ils ne voyaient pas la pertinence d'être accompagnés par un autre formateur. Il a fallu mettre en place une structure facilitant les échanges et insister sur le fait que le but n'était pas de leur enseigner à enseigner, mais bien de s'assurer d'avoir une vision commune, de s'assurer d'avancer au même rythme, de bien transmettre les valeurs corporatives de l'entreprise cliente.

Malgré le fait que le premier contact entre les formateurs ait été une rencontre en personne pour échanger sur le projet, il aura fallu travailler sur le climat de confiance entre les experts formateurs tout au long du projet.

### **Constats sur les participants :**

Le fait de scinder les participants entre leurs trois provinces d'appartenance a été réellement apprécié. Dans un premier temps parce que la formule permet de créer un sentiment de proximité entre les participants et le formateur. Les participants ont créé des liens rapidement entre eux et avec leur formateur. Chacun des formateurs habitait la même région que ses participants et est un expert reconnu dans son domaine.

En faisant trois petits groupes d'une même appartenance plutôt qu'un seul grand groupe, une chimie s'est installée rapidement entre les participants de chaque groupe. Ceux-ci ont mentionné lors du post-mortem qu'ils s'étaient sentis plus à l'aise, que les échanges étaient plus faciles lors de discussions ou d'activités de co-développement.

Les participants à l'extérieur du Québec se sont sentis considérés, puisqu'on ne leur demandait pas de se rendre au siège social. C'était maintenant le siège social qui se rendait à eux en déployant le programme corporatif de formation près de leur lieu de travail.

### **Constats de l'entreprise cliente :**

Le Directeur corporatif aux ressources humaines, en charge du projet de formation, a apprécié de pouvoir traiter avec un fournisseur unique. Pour l'entreprise cliente, ce fonctionnement réduit le nombre de dossiers de fournisseurs à gérer, facilite les échanges et permet de gérer efficacement le projet. En ayant un seul interlocuteur, porteur du dossier, le client a sauvé du temps en diminuant le nombre de rencontres d'analyses de besoins, de gestion ainsi que ses propres déplacements.

De plus, le siège social de l'entreprise a fait la preuve que les programmes corporatifs de formation pourraient dans le futur être dispensés à l'échelle pancanadienne, par la collaboration du Réseau des Collèges. Une belle victoire interne.

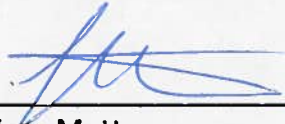
**Conclusion :**

La collaboration entre les trois collèges partenaires a été considérée comme un succès par tous les intervenants du projet. Des discussions ont déjà eu lieu affirmant que la même structure pourrait être utilisée pour réaliser d'autres projets entre les trois collèges partenaires pour d'autres programmes de formation.

De plus, suite à ce premier succès, à la demande de l'entreprise cliente, le Cégep de Saint-Hyacinthe devra travailler sur un nouveau projet avec des collèges partenaires en Alberta pour 2017-2018 et possiblement en Saskatchewan.

Ce projet innovateur a permis aux services aux entreprises des différents Collèges d'unir leurs forces afin de mieux desservir les apprenants adultes et de rendre les services de formation accessibles dans différents lieux.

**POUR LE COLLÈGE MAÎTRE D'ŒUVRE :**



---

Jean-Yves Matton  
Coordonnateur services aux entreprises  
Cégep de Saint-Hyacinthe